



Employer m'attaque en penal pour vol des données

Par **yuliya**, le **09/10/2009** à **14:49**

Bonjour,
mon employeur veut m'attaquer en pénal pour vol des informations et intention de nuire à la société. Le problème, que j'ai commis une erreur en travaillant sur les documents de l'entreprise dans l'entreprise, mais en les copiant pour le tri sur mon propre support, mais je n'ai jamais eu d'intention de les utiliser autrement que dans mon cadre de travail dans cette entreprise; Mon employeur m'a dit qu'il appellera un huissier et un expert en informatique pour prouver que j'ai commis un délit pénal.
Question : comment peut-on prouver cela ? et qu'est ce que je risque si je n'arrive pas à prouver l'absence d'intention de nuire ?

merci d'avance